

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 03282 Numéro SIREN : 383 324 449 Nom ou dénomination : RETAIL GLOBAL SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/024665

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/024665**
n° de gestion : **1991B03282**
n° SIREN : **383 324 449 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 04/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

RETAIL GLOBAL SOLUTIONS - Société par actions simplifiée
6 et 8 rue du 35ème Régiment D'aviation 69500 Bron -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5284709

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	551 265	237 386	313 879	119 384
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	1 649	1 649		
Autres immobilisations corporelles	488 772	307 004	181 768	199 112
Immobilisations en cours				269 501
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	279 500		279 500	389 500
Créances rattachées à des participations				933 789
Autres titres immobilisés				
Prêts				152
Autres immobilisations financières	73 143		73 143	53 737
ACTIF IMMOBILISE	1 394 329	546 039	848 290	1 965 175
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 189		10 189	
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	705 962		705 962	798 796
Autres créances	1 570 372		1 570 372	1 544 538
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	253 012		253 012	746 165
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 136 441		1 136 441	807 692
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	40 150		40 150	23 000
ACTIF CIRCULANT	3 716 125		3 716 125	3 920 191
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 110 454	546 039	4 564 415	5 885 366

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 450 000)	450 000	450 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	45 000	45 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	173 707	905 260
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 325 108	588 447
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	69 806	104 577
CAPITAUX PROPRES	3 063 621	2 093 284
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	206 994	201 502
Provisions pour charges		
PROVISIONS	206 994	201 502
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 758	943 037
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		30 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	380 150	815 452
Dettes fiscales et sociales	587 412	644 325
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	324 480	1 157 766
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 293 800	3 590 580
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 564 415	5 885 366

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	27 560		27 560	19 478
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 051 471		3 051 471	2 858 547
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 079 031		3 079 031	2 878 025
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			-40 214	-89 969
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			139 890	193 266
Autres produits			109 636	43 631
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 288 344	3 024 954
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				504
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 459 651	1 090 630
Impôts, taxes et versements assimilés			67 025	88 950
Salaires et traitements			867 014	964 548
Charges sociales			488 242	335 207
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			135 069	95 275
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			16 000	
Autres charges			70 523	37 388
CHARGES D'EXPLOITATION			3 103 524	2 612 503
RESULTAT D'EXPLOITATION			184 819	412 451
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2 324 106	318 900
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 841	24 865
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			31 358	24 355
PRODUITS FINANCIERS			2 359 305	368 121
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			241 955	44 545
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			241 955	44 545
RESULTAT FINANCIER			2 117 350	323 576
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 302 169	736 027

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	34 771	28 716
PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 771	28 716
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 771	28 716
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		52 205
Impôts sur les bénéfices	11 832	124 091
TOTAL DES PRODUITS	5 682 419	3 421 790
TOTAL DES CHARGES	3 357 311	2 833 343
BENEFICE OU PERTE	2 325 108	588 447

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 12 mois.

Le bilan de l'exercice présente un total de 4 564 415 euros.

Le compte de résultat dégage ainsi un résultat 2 325 108 euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations

- Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles	Durée d'amortissement
Logiciels	1 à 5 ans en linéaire

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 5 ans en linéaire
Install. générales agencements, aménagements	5 à 15 ans en linéaire
Matériel de transport	3 ans en linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans en linéaire
Mobilier	4 à 5 ans en linéaire

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

- **Evaluation des stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

- **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- **Provisions règlementées**

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- **Dérogations aux principes généraux**

- **Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **Changements de méthode de présentation**

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	269 664		281 601
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 649		
Installations générales, agenc., aménag.	325 715		
Matériel de transport	32 498		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	132 438		30 618
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	269 501		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	761 801		30 618
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 323 289		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	53 889		22 306
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 377 178		22 306
TOTAL GENERAL	2 408 643		334 526

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			551 265	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			1 649	
Installations générales, agencements divers			325 715	
Matériel de transport		32 498		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			163 057	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		269 501		
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	301 999		490 421	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations	1 043 789		279 500	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	3 052		73 143	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 046 841		352 643	
TOTAL GENERAL	1 348 840		1 394 329	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 280	87 106		237 386
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 649			1 649
Installations générales, agenc. et aménag. divers	149 491	31 709		181 200
Matériel de transport	32 498		32 498	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	109 551	16 253		125 804
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	293 188	47 963	32 498	308 653
TOTAL GENERAL	443 468	135 069	32 498	546 039

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL
AUT. INC.

34 771 -34 771

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre			
TOTAL		34 771	-34 771

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	104 577		34 771	69 806
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	104 577		34 771	69 806
Provisions pour litiges	201 502	120 810	115 317	206 994
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	201 502	120 810	115 317	206 994
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	306 079	120 810	150 088	276 800
Dotations et reprises d'exploitation		120 810	150 088	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	73 143		73 143
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	705 962	705 962	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 820	6 820	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 250	2 250	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	275 963	275 963	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	116 927	116 927	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	1 113 832	1 113 832	
Débiteurs divers	54 580	54 580	
Charges constatées d'avance	40 150	40 150	
TOTAL GENERAL	2 389 627	2 316 484	73 143

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 900
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 052
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 758	1 758		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	380 150	380 150		
Personnel et comptes rattachés	314 591	314 591		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	127 720	127 720		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	69 653	69 653		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	75 448	75 448		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	296 245	296 245		
Autres dettes	28 235	28 235		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 293 800	1 293 800		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	933 789
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Charges à payer

Comptes annuels exercice clos le
31/12/2018

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER			
INTERETS COURUS SUR EMPRUNT		3 067	-3 067
FOURNISS FACT NON PARVENUES	54 800	535 420	-480 620
AVOIR A ETABLIR	1 871	99 046	-97 175
INTERETS COURUS SUR Cpte COURANT	13 647	9 861	3 786
PERSONNEL CAP	76 000	120 000	-44 000
DETTES PROVISIO POUR CONGES	55 734	59 864	-4 130
DETTES PROVI.PRIME PREC.	1 500		1 500
DETTES PRO PARTICIPATION	20 000	31 000	-11 000
PERSONNEL - INTERESSEMENT	161 357	59 340	102 017
CHARGES A PAYER	34 200	51 638	-17 438
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	24 523	26 939	-2 416
CHGES SOC. SUR PRIMES PRECARITES	660		660
AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER		26 810	-26 810
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	4 970	21 000	-16 030
ETAT - TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	9 536	5 574	3 962
ETAT - FORMATION CONTINUE A PAYER	17 493	9 969	7 524
ETAT - CET A PAYER	39 394	52 037	-12 643
ETAT - TAXE ORD. MENAGERES A PAYER		12 450	-12 450
ETAT - C3S A PAYER		133	-133
ETAT - EFFORT CONSTRUCTION A PAYER	4 054	3 689	365
INTERETS COURUS A PAYER BANQUE	1 758	1 788	-30
TOTAL CHARGES A PAYER	521 497	1 129 625	-608 128

Charges et produits constatés d'avance

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
CHGES CONSTATEES D AVANCE	40 150	23 000	17 150
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	40 150	23 000	17 150

Produits à recevoir

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR			
FACTURE A ETABLIR	417 919	234 440	183 479
PRODUITS A RECEVOIR	14 171	10 599	3 572
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	432 090	245 039	187 051

Composition du capital social

Exprimé en €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	12 750			35,29

Filiales et participations

Sociétés concernées	Capital	Q.P. Détenue	Val. Brute titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Divid. Encaiss.	Val. Nettes titres	Cautions	Résultat
<u>FILIALES (plus de 50 %)</u>					
RMD CONSULTANTS	37 000	100,00	37 000		229 292
69500 BRON	73 840	54 000	37 000		33 041
SO'REST	10 000	100,00	10 000	402 247	3 946 038
69500 BRON	57 582	318 000	10 000		46 309
SODI OUEST	10 000	100,00	10 000	34 750	3 083 803
69500 BRON	199 378	262 000	10 000		188 181
SODI NORD	10 000	100,00	10 000	41 688	2 682 757
69500 BRON	184 705	243 000	10 000		173 524
SODI CENTRE	10 000	100,00	10 000	-117 835	7 322 991
69500 BRON	211 774	276 000	10 000		200 669
SODI EST	10 000	100,00	10 000	29 630	3 886 102
69500 BRON	194 908	235 000	10 000		183 674
SO'GEREST	10 000	100,00	10 000	- 1 666	4 214 029
69500 BRON	89 906	164 000	10 000		78 785
SO'GERNORD	10 000	100,00	10 000	25 755	979 611
69500 BRON	181 226	208 000	10 000		169 407
SO'GEROUEST	10 000	100,00	10 000	9 686	2 066 302
69500 BRON	106 369	168 000	10 000		94 901
SO'GERCENTRE	10 000	100,00	10 000	-820	967 234
69500 BRON	56 947	65 000	10 000		45 250
SO'GERSUD	10 000	100,00	10 000	-1 860	2 946 287
69500 BRON	95 522	23 000	10 000		83 807
OZ MARKETING SOLUTIONS	150 000	95,00	142 500	570 073	4 404 050
69500 BRON	-191 235		142 500		-363 586
<u>AUTRES TITRES (moins de 10 %)</u>					
PASSION RACING CLUB	335 000	3,77	10 000		805 000
93300 AUBERVILLIERS	344 700		10 000		19 600

➤ Engagements donnés

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Au profit de Filiales	Autres
Cautiion solidaire au profit de SO'REST (Avia TD*)	90 000		90 000	
Nantissement de compte bancaire rémunéré au profit de SO'REST	45 000		45 000	
	135 000	0	135 000	0

* : Avia Thevenin Ducrot

➤ Engagements reçus

Néant.

➤ Dettes garanties par des suretés réelles

Néant.

Informations complémentaires

➤ Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 336 940	11 832	2 325 108
Résultat exceptionnel à court terme	0	0	0
Participations des salariés aux fruits de l'expansion	0	0	0
RESULTAT COMPTABLE	2 336 940	11 832	2 325 108

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

➤ Honoraires des commissaires aux comptes

Nous avons comptabilisé 20 200 € au titre des honoraires pour la mission des commissaires aux comptes.

➤ Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2018	Effectif
Cadres	6
Agents de maîtrise, techniciens et employés	12
Ouvriers	0
TOTAL	18

➤ Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Notre société a souscrit une couverture auprès du CESA, Caisse relevant du groupe IRP Auto.

Nous versons des cotisations obligatoires, en contrepartie de la prise en charge du coût des départs à la retraite des salariés

➤ Comptabilisation, présentation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (C.I.C.E.)

Le CICE est calculé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes. Conformément à la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, sa comptabilisation a été réalisée par une diminution des charges de personnel au crédit d'un sous compte 64.

Le CICE 2018, d'un montant de 18 641 € a été utilisé pour les actions suivantes :

- Prospection de nouveaux marchés : un investissement dans une action de conseil en stratégie d'entreprise et de développement a été effectué dans l'objectif de mieux répondre aux attentes des marchés. Notre société a également prospecté pour un projet de croissance externe.
- Investissements complémentaires dans le logiciel de gestion.
- Formation du personnel sur les actions de ventes et sur les modules HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement).
- Recrutement de personnel lié à la structuration de nos activités. Ces recrutements sont intervenus dans les services : comptables et financiers, opérationnel et ressources humaines.
- Enfin une partie de crédit d'impôt a permis à notre société de consolider ses fonds propres lui permettant de sécuriser davantage ses clients.

Informations complémentaires

➤ Transmission Universelle de Patrimoine

Au cours de l'exercice 2018, les filiales SODI SUD et HCD ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en faveur de RETAIL GLOBAL SOLUTIONS.

L'impact sur l'exercice 2018 a été le suivant :

- Enregistrement d'un produit financier de 294 647 € correspondant au BONI constaté sur SODI SUD,
- Enregistrement d'une charge financière de -194 917 € correspondant au MALI constaté sur HCD.

➤ Soutien des filiales

Le principe de continuité de l'exploitation de la filiale OZ a été maintenu en raison du soutien apporté par la société mère, RETAIL GLOBAL SOLUTIONS, qui en est l'associé principal. Ce soutien financier se traduit par l'octroi de ressources appropriées, de sorte que OZ soit en mesure de remplir ses obligations financières.

RETAIL GLOBAL SOLUTIONS
Société par Actions Simplifiée au capital de 450.000 €
Siège social : 6/8 Rue du 35ème Régiment d'Aviation
69500 BRON
383 324 449 R.C.S LYON

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2019**

Chers associés,

Je vous ai convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte des résultats de ma gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Par ailleurs il vous sera donné lecture des rapports de votre Commissaire aux Comptes.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant, vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EXPLOITATION

L'activité au cours de cet exercice social d'une durée de 12 mois, nous a permis de dégager un chiffre d'affaires de 3.079.031 euros sur un total des produits d'exploitation hors taxes passé de 3.024.954 euros à 3.288.343 euros.

Déduction faite des charges d'exploitation pour un montant de 3.103.524 euros, nous avons enregistré un résultat d'exploitation bénéficiaire de 184.819 euros.

Pour la même période, et après comptabilisation du résultat financier pour un montant de 2.117.349 euros, le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 2.302.169 euros. A titre de comparaison, il vous est rappelé que pour l'exercice précédent, il était bénéficiaire de 736.027 euros.

Compte tenu des produits exceptionnels pour 34.771 euros, de l'absence de charges exceptionnelles et de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 11.832 euros, le bénéfice net comptable est de 2.325.108 euros.

A titre de comparaison, nous avons enregistré lors de l'exercice précédent, un bénéfice de 588.447 euros.

ANALYSE DU BILAN

Compte tenu des résultats enregistrés à la clôture de l'exercice écoulé, nos capitaux propres s'élèvent à 3.063.621 euros.



IMMOBILISATIONS

Compte tenu de diverses immobilisations corporelles et financières, l'actif brut immobilisé ressort à 1.394.328 euros et est amorti à concurrence de 546.039 euros.

Nos immobilisations ont subi les variations suivantes :

		ENTREES	SORTIES
Immobilisations incorporelles			
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>		281.601 €	/
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		/	/
Autres immobilisations Corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	/	/
	Matériel de transport	/	32.497 €
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	30.618 €	/
	Emballage récupérables et divers	/	/
/		/	/
Immobilisations en cours		/	269.501 €
Immobilisations financières			
<i>Autres participations</i>		/	1.043.789 €
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>		22.306 €	3.052 €
TOTAUX		334.525 €	1.348.840 €

REINTEGRATION FISCALE

Il a été réintégré dans le résultat fiscal la somme de 12.143 euros, au cours de l'exercice écoulé au titre des articles 39-4 et 223 quater du Code Général des Impôts.

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes de cet exercice ont été établis suivant la même présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET MODIFICATIONS STATUTAIRES INTERVENUS EN COURS D'EXERCICE

Aux termes d'une décision en date du 10 septembre 2018, la société a, en sa qualité d'associée unique de la société SODI SUD, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros dont le siège social est 6/8 rue du 35ème Régiment d'Aviation à BRON (69500) immatriculée 753 780 477 au RCS de LYON, a décidé la dissolution anticipée de ladite société entraînant transmission universelle du patrimoine.



Aux termes d'une décision en date du 7 novembre 2018, la Société a, en sa qualité d'associée unique de la société HAPPY CONCEPT DEVELOPPEMENT, Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros dont le siège social est 6/8 rue du 35ème Régiment d'Aviation à BRON (69500) immatriculée 530 969 443 au RCS de LYON, décidé la dissolution anticipée de ladite société entraînant transmission universelle du patrimoine.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2018 a autorisé une réduction du capital social de la société RETAIL GLOBAL SOLUTIONS de soixante-sept mille cinq cents euros (67.500 €), portant le capital au montant de 450.000 euros à 382.500 euros, par voie de rachat en vue de leur annulation des 2.250 actions, cette offre de rachat a été proposée à tous les actionnaires.

Seules Madame Isabelle CHAILLIOUX et la société ELEUTHERIA ont demandé le rachat de la totalité de leurs actions, à savoir pour Madame Isabelle CHAILLIOUX une (1) action et pour la société ELEUTHERIA deux mille deux cent quarante-neuf (2.249) actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2018 a constaté le rachat par la société des 2.250 actions au prix global de 750.000 euros, et leur annulation entraînant une réduction du capital social d'un montant de 67.500 euros correspondant à la valeur nominale des titres annulés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a ensuite décidé en date du même jour d'augmenter le capital social d'un montant de 67.500 euros par incorporation de réserves afin de maintenir le capital social à la somme de 450.000 euros.

Madame Isabelle CHAILLIOUX a démissionné de ses fonctions de Directeur Général à compter du 1^{er} novembre 2018, et il n'a pas été pourvu à son remplacement.

EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Aux termes d'une décision en date du 28 janvier 2019, la société a, en sa qualité d'associée unique de la société SODI CENTRE, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros dont le siège social est 6/8 rue du 35ème Régiment d'Aviation à BRON (69500) immatriculée 793 438 680 au RCS de LYON, décidé la dissolution anticipée de ladite société entraînant transmission universelle du patrimoine.

La société RMD CAPITAL a cédé à la société KMAX, 90 actions de la société en date du 28 janvier 2019.

La société CSR a cédé à la société KMAX, 20 actions de la société en date du 28 janvier 2019.

La société RETAIL GLOBAL SOLUTIONS et la société OZ ont été intégrées fiscalement à compter du 1^{er} janvier 2019.

PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

Au cours de cet exercice et conformément à l'article L.233-6, alinéa 1 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance que notre société n'a pris aucune participation nouvelle.



ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES OU SOCIETES CONTROLEES

Dans le cadre de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, je vous informe du chiffre d'affaires et des résultats réalisés par les sociétés dont nous détenons le contrôle :

Société	Participation	Chiffre d'Affaires	Résultat
RMD CONSULTANTS	100 %	229.292 €	33.041 €
SO'REST	100 %	3.946.038 €	46.309 €
SODI Ouest	100 %	3.083.803 €	188.181 €
SODI Est	100 %	3.886.102 €	183.674 €
SODI Nord	100 %	2.682.757 €	173.524 €
SO'GEREST	100 %	4.214.029 €	78.785 €
SO'GERNORD	100 %	979.611 €	169.407 €
SO'GEROUEST	100 %	1.640.038 €	94.901 €
SO'GERCENTRE	100 %	967.234 €	45.250 €
SO'GERSUD	100 %	2.946.287 €	83.807 €
OZ	95%	4.404.050 €	(363.585) €

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'objet de notre société ne nécessite pas d'activité particulière en matière de recherche et de développement.

EVOLUTION PREVISIBLE

Nous prévoyons un maintien de notre chiffre d'affaires, mais, en parallèle, nous prévoyons une diminution de nos frais généraux.

En parallèle, la société continuera d'effectuer un redéploiement de ses participations.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

EXPIRATION DES MANDATS

Je vous rappelle que le mandat de votre Président est d'une durée indéterminée.

Le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de Monsieur Thibault CHALVIN et le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant du cabinet SEGECO AUDIT RHONE ALPES, viennent à expiration à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.



AFFECTATION DU RESULTAT

Il vous est proposé d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 2.325.108,22 euros de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes aux associés 1.500.037, 50 euros

Il est rappelé qu'aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 janvier 2019, il a déjà été versé un acompte de 1.500.037, 50 euros.

Cet acompte étant égal au montant du dividende global, il n'y a lieu à aucun nouveau versement.

Ce dividende, qui a donné lieu, en totalité, au paiement de l'acompte susvisé, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR

- Le solde au poste « autres réserves » 825.070,72 euros

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVE AUX SALARIES

Je vous rappelle qu'aux termes du deuxième alinéa de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, tous les 3 ans une résolution doit être proposée à l'assemblée générale pour porter le capital réservée aux salariés de la société à 3 % au moins du montant dudit capital.

L'assemblée générale appelée à statuer sur ce point sera celle approuvant les comptes clos le 31 décembre 2021.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Le système d'organisation du groupe ne permet pas de fournir cette information.

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES DEJA INTERVENUES

Conformément aux dispositions légales, il est porté à votre connaissance que les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices s'établissaient ainsi :

Exercices	Dividendes
<i>AGO du 28/01/2019</i>	1.500.037,50 €
31 décembre 2017	570.000 €
31 décembre 2016	500.000 €
31 décembre 2015	300.000 €



REMUNERATION DE LA PRESIDENCE

Il vous est proposé de fixer la rémunération de la Présidente, à compter du 1^{er} janvier 2019, à la somme de 264.000 € par an, outre prime pour une enveloppe maximum de 50.000 euros.

RESOLUTIONS PROPOSEES

Lecture va vous être donnée des rapports de votre Commissaire aux Comptes et des résolutions qui vous sont soumises. Je vous demande de bien vouloir y réserver un vote favorable.

Par avance, je vous remercie de la confiance que vous ne manquerez pas de me manifester.

Le Président



RETAIL GLOBAL SOLUTIONS
Société par Actions Simplifiée au capital de 450.000 €
Siège social : 6/8 Rue du 35ème Régiment d'Aviation
69500 BRON
383 324 449 R.C.S LYON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 17 JUIN 2019**

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 2.325.108,22 euros de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes aux associés 1.500.037, 50 euros

Il est rappelé qu'aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 janvier 2019, il a déjà été versé un acompte de 1.500.037, 50 euros.

Cet acompte étant égal au montant du dividende global, il n'y a lieu à aucun nouveau versement.

Ce dividende, qui a donné lieu, en totalité, au paiement de l'acompte susvisé, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

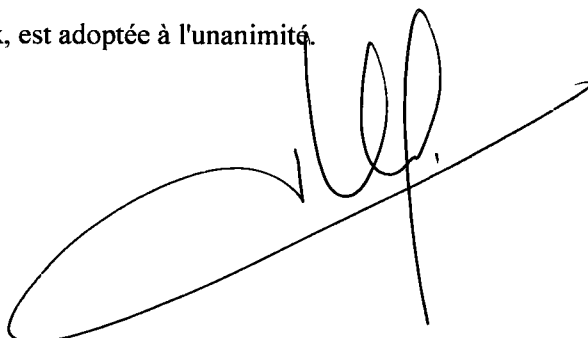
Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR

- Le solde au poste « autres réserves » 825.070, 72 euros

L'assemblée générale confirme que les distributions intervenues au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercices	Dividendes
AGO du 28/01/2019	1.500.037,50 €
31 décembre 2017	570.000 €
31 décembre 2016	500.000 €
31 décembre 2015	300.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



EXEMPLAIRE GREFFE

RETAIL GLOBAL SOLUTIONS
Société par actions simplifiée

6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'aviation
69500 BRON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

RETAIL GLOBAL SOLUTIONS
Société par actions simplifiée

6/8 rue du 35^{ème} Régiment d'aviation
69500 BRON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société RETAIL GLOBAL SOLUTIONS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui m'est applicable, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « informations complémentaires – soutien des filiales » de l'annexe des comptes annuels concernant le soutien apporté par votre société au principe de continuité d'exploitation retenu pour l'arrêté des comptes d'une filiale.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous porte à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon mon jugement professionnel, a été le plus important pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je me suis assuré que les valeurs d'inventaire des titres de participation étaient au moins égales à leurs valeurs nettes comptables figurant au bilan. J'ai estimé que les éléments retenus pour déterminer les valeurs d'inventaire étaient pertinents.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 31 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'T. Chalvin', with a stylized initial 'T' and a long, sweeping underline.

Thibault CHALVIN